



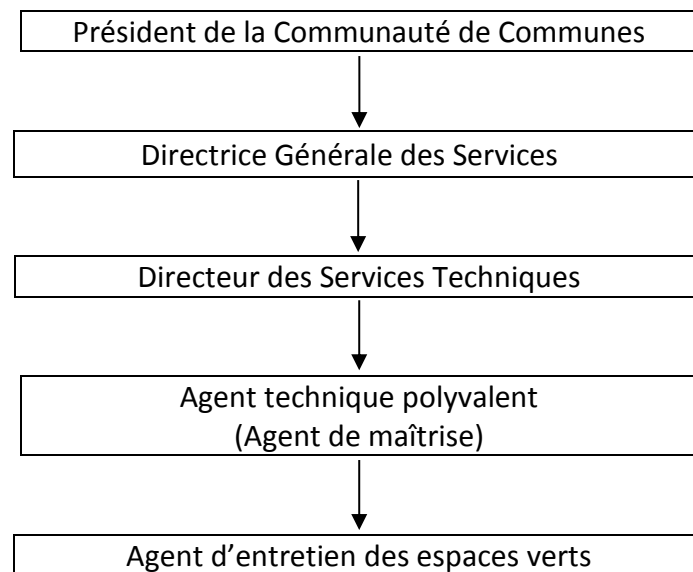
Missions du poste :

- Entretien des espaces verts et des terrains de sport gérés par la collectivité.
- Réaliser des travaux de préparation, et de création d'espaces verts (gazons, massifs, plantations, ...).
- Assurer l'entretien courant des machines, matériels, véhicules et des locaux utilisés.
- Maintenir en état de propreté les surfaces et les abords traités dans le cadre des interventions liées aux missions de l'agent.

Activités et tâches principales du poste :

- Entretien des espaces verts et des terrains de sport gérés par la collectivité :
Planifier le travail de l'équipe dans le respect des consignes budgétaires, sécuritaires et des priorités données par le responsable hiérarchique.
Effectuer la tonte des espaces verts.
Effectuer l'entretien des terrains de sports.
Procéder à des travaux de débroussaillage.
Tailler les haies, arbustes et massifs.
Elaguer des arbres.
Ramasser les feuilles mortes.
Assurer le traitement phytosanitaire des espaces verts, dans des conditions normales d'application (météo favorable).
- Réaliser des travaux de préparation, et de création d'espaces verts (gazons, massifs, plantations, ...) :
Participer au fleurissement des équipements gérés par la collectivité : planter, entretenir et arroser les massifs.
Préparation de sols et semis pour engazonnement.
- Assurer l'entretien courant des machines, matériels, véhicules et des locaux utilisés :
Effectuer les opérations de nettoyage et d'entretien courant des matériels, véhicules et outillages de la collectivité utilisés quotidiennement.
- Maintenir en état de propreté les surfaces et les abords traités dans le cadre des interventions liées aux missions de l'agent :
Maintenir en bon état les espaces sur lesquels les interventions se déroulent : ramasser les déchets de tonte, de taille,

Positionnement hiérarchique :



Relations fonctionnelles :

- Contact avec le responsable hiérarchique, qui donne les consignes et traite les problèmes fonctionnels.
- Contact avec les services de la collectivité.

Exigences requises :

- Connaître l'environnement de la collectivité.
- Pouvoir travailler en autonomie pour planifier le travail de l'équipe dans le respect des consignes budgétaires, sécuritaires et des priorités données par son responsable hiérarchique.
- Savoir réaliser les plantations et terrassements selon les plans fournis.
- Connaître les plantes, les essences, les arbres et savoir identifier les maladies.
- Connaître le fonctionnement des outillages et matériels mis à disposition et les équipements de protection associés.
- Connaître les techniques de taille, d'élagage, d'abattage d'arbres.
- Connaître les notions de pourcentage de dosage, de proportion.
- Connaître, appliquer et faire appliquer les règles du travail en sécurité.
- Connaître les gestes et postures de la manutention manuelle.
- Connaître les modalités d'utilisation des matériels et produits.
- Connaître les règles d'utilisation des machines mises à disposition.
- Connaître les règles élémentaires d'entretien des outillages et matériels mis à disposition.
- Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces ou des locaux avant de quitter le lieu de travail.

Compétences relationnelles :

- Etre sociable.
- Etre discret.
- Etre courtois.
- Etre autonome et réactif.
- Savoir organiser son temps.
- Etre efficace, consciencieux et rigoureux.
- Savoir travailler en équipe.
- Etre ponctuel, assidu et disponible.

Formation et qualifications nécessaires :

- Formation de base sur les aménagements et entretiens d'espaces verts.
- Formation sur les techniques de taille et d'élagage.
- Permis B exigé
- Permis C souhaité
- CACES.

Cadre statutaire :

- **Catégorie :** C
- **Filière :** technique
- **Cadre d'emploi :** adjoint technique

Moyens mis à disposition :

- Vêtements professionnels et Equipements de Protection Individuels adaptés.
- Matériel (tondo-broyeur, tondeuses, débroussailleuses, souffleur) et outillage divers.
- Véhicule de service.
- Téléphone portable de l'équipe.
- Local pour matériel et véhicule.
- Vestiaire / douche / sanitaires.

Conditions et contraintes d'exercice :

- Temps de travail hebdomadaire de 35 heures par semaine.
- Travail en extérieur par tous les temps (pluie, neige, vent, chaleur).
- Pénibilité physique due à l'exposition aux bruits, aux vibrations, à la manutention de charges, aux postures et à la station debout prolongée.
- Travail en équipe.
- Port de vêtements professionnels et des équipements de protection individuelle adaptés.
- Travail en hauteur.
- Travail en bordure de voie publique ou sous circulation.
- Manipulation de produits toxiques.
- Manutention de matériel.
- Sens du service public.
- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve.

Indicateurs d'appréciation des résultats :

- Capacité à évaluer et planifier les interventions en autonomie.
- Degré de satisfaction du public (services, usagers) sur la propreté des espaces verts.
- Respect des consignes de sécurité.
- Fréquence de réparation du matériel mis à disposition.